



Compte-rendu Conseil de quartier Prévert 27 mai 2019

Collège Habitants :

Présents : M. ALAMAMY, Mme BOULARD, M. CIRODE, M. DESGRANGES, M. FRAIX,
M. GARNIER, Mme LONDY, M. MICHOT

Absents: M. DEVINAT, M. NEUT, M. VALENTINO

Collège élus :

Présents : M. PERIDON, M. SAMINGO

Excusés/ Absents : Mme BREDAS, M. GUILBOT, M. HAMDANI,

Administration :

Présents : Mme LACOMBE-CORDIER

Le compte-rendu de la session précédente a été adopté.

-1) Animations sur Combs la Ville.

Compte rendu sur le tournoi de pétanque inter-quartier du dimanche 12 mai 2019 : il s'est très bien passé. Faute d'inscrits, nous avons modifié l'emploi du temps du tournoi. Nous avons tout programmé l'après-midi à partir de 14h et cela s'est terminé vers 18h. Nous avons eu 18 groupes en tout. A un moment du tournoi, on a compté 51 personnes sur le tournoi. La coupe « coup de cœur » a été remise aux membres de l'APF qui ont disputé le tournoi. Le conseil de quartier remercie le maire pour sa présence sur ce tournoi convivial et fédérateur.

Aussi, serait-il possible d'organiser un BBQ lors d'un éventuel « prochain » tournoi ?

Il est difficile de se prononcer sur une telle éventualité concernant des installations sportives et publiques.

-2) Sécurité.

Dans le secteur rue Berlioz côté allée Jean Philippe Rameau, rue Offenbach et rue Icare, un sentiment d'insécurité s'est installé. Les faits : en 1 mois, 1 cambriolage, une voiture volée, 2 départs d'incendie de voiture en même temps en 2 endroits différents. Le cambriolage a eu lieu au 65 rue Berlioz le 6 mars 2019, le vol de la voiture dans la rue Offenbach, et les départs d'incendie rue Icare et allée Rameau le 7 avril 2019. Concernant les départs de feu, 2 voitures ont brûlé sur le parking de la rue Icare. Concernant l'allée Rameau, 1 voiture a été entièrement brûlée, éteinte en partie par les riverains sachant que les riverains ont pu évacuer un second véhicule très proche du véhicule en feu. Suite à l'éclatement du réservoir d'essence, le liquide enflammé s'est propagé à une habitation et lui aussi a été éteint par les riverains mais la façade a été abîmée.

A la suite de cela une pétition et des courriers de l'association des copropriétaires ont été envoyés au Maire, à la Présidente de région, au Président du département et au DDSP.

Une réunion a eu lieu en mairie le vendredi 10 mai en présence du commissaire et du capitaine Houlez de la police nationale, du responsable de la Police municipale, du responsable et responsable adjointe des services techniques, de la directrice adjointe des services de Combs-la-

Ville, d'un habitant par ailleurs membre du conseil de quartier Prévert et de la présidente de l'association des copropriétaires « le parc de combs ». Le Conseil de quartier Prévert a émis l'idée de faire un contrat local de sécurité et de prévoyance de la délinquance sur Icare, a demandé que les règles de stationnement soient respectées et que les épaves calcinées de voitures soit enlevées rapidement. La Police municipale et la Police Nationale se sont engagées à faire des patrouilles que ce soit en voiture ou à vélo et à pied, à mettre des contraventions sur les voitures mal stationnées côté mare à l'entrée de la rue Berlioz. Les services techniques se sont engagés à reboucher les trous rue Berlioz et à mettre, comme rue Prévert, un faux trottoir côté stationnement interdit avec des inscriptions au sol (fait le 25/05/2019).

La Police nationale est en train de lancer un nouveau dispositif dans le cadre de la "Sécurité du Quotidien" pour répondre aux problèmes du public en étant au plus proche de leurs préoccupations. Il s'agit des Groupes de Partenariat Opérationnels.

Il s'agit, pour chaque difficulté (incivilités principalement), de mettre autour de la table des personnes qui, chacune dans leurs domaines, pourront trouver une solution.

Le conseil de quartier Prévert constate une réelle volonté de tous les intervenants et demande aux habitants de ne pas hésiter à appeler la police même pour des choses anodines.

Il est donc important de faire remonter tout acte d'incivilité, tout comportement suspect aux forces de l'ordre, ces informations sont comptabilisées et prises en compte pour organiser des réponses adaptées. Il est donc essentiel de contacter systématiquement les forces de l'ordre en leur signalant tous comportements suspects, dangereux, menaçants.... Les interlocuteurs sont réceptifs et réactifs.

Les forces de l'ordre ont besoin de temps pour monter des opérations d'envergure efficaces. Il faut du temps et des moyens pour instruire et construire une procédure judiciaire.

Une habitante signale une problématique de trafic de drogue aux Carneaux qui pourrait éventuellement être un sujet pour un futur GPO.

-3) Déchets et poubelles.

Suite à la remise d'un schéma d'implantation de poubelles fait par le collègue habitant du conseil de quartier Prévert, cinq poubelles supplémentaires seront implantées sur le secteur.

- Déchets provenant du McDonald's :

Une convention de ramassage entre la commune et McDonald's a été signée en octobre 2014, une nouvelle rencontre aura lieu en juin entre la mairie et le directeur du restaurant McDonald's à ce sujet. Les habitants signalent de nombreux déchets McDonald's entre le rond-point devant le McDonald's et le rond-point de Sallaberry de Valleyfield.

-« Décharge sauvage » Le long de la Francilienne et de la voie ferrée côté Lieusaint.

La commune a alerté L'EPA et « Grand Paris Sud » qui a fait poser des barrières, ainsi que des aménagements empêchant l'accès à cette zone, un appel d'offre sera émis par « GPS » pour trouver une entreprise qui se chargera de nettoyer la zone. Ça n'est pas à la commune de payer pour des terrains qui ne sont pas de son ressort.

-4) Des survols de la ville ont été constatés en dehors du « Couvre feu » aérien de 23h30 à 6 heures. (ex : 5h30 et minuit)...

Il est important de noter ces survols précisément (dates, heures...) afin de permettre des vérifications. Par ailleurs, il n'existe pas de « Couvre-Feu » sur Roissy, et des vols peuvent être détournés sur les couloirs aériens d'Orly... Le collectif « Prisalt » de Prise Rapide d'Altitude au décollage est devenu une association en mars 2019, les prises rapides d'altitude si elles sont mises en œuvre, auront pour but de réduire les nuisances sonores.

-5) Malgré la fin du mandat des Conseils de quartier en 2019, y aura-t-il un stand au forum des associations en septembre ?

La réponse est « oui ».

-6) Malgré de nombreuses demandes, l'accès au magasin LIDL est toujours aussi compliqué pour les personnes utilisant des fauteuils roulants.

L'ergothérapeute de l'APF a contacté la mairie et a eu Madame Collet de LIDL par rapport au sujet abordé lors du conseil de quartier du 26 mars 2019. Mme Collet lui a répondu que pour l'instant, elle n'avait pas de précision sur l'emplacement de la nouvelle construction et qu'elle reviendrait vers l'ergothérapeute dès qu'elle en aurait. Aucun autre contact depuis. Ça ne concernait pas seulement la nouvelle construction mais aussi l'actuel Lidl où les résidents rencontrent visiblement des difficultés.

-7) Informations diverses.

Déploiement de la Fibre sur Combs la Ville.

Bien que ce soit SFR qui déploie la fibre sur la commune, il n'y a pas de contrat entre SFR et Combs-la-Ville.

Les engagements « Oraux » de SFR étaient de déployer la fibre sur la totalité de la commune pour la fin 2018. Ils n'ont pas été tenus, et la ville n'a par conséquent aucun moyen d'action pour faire accélérer le déploiement. La partie souterraine est terminée mais la partie aérienne semble poser plus de problèmes. La Mairie fait en sorte que les travaux de câblages se terminent au plus vite afin que l'ensemble des habitants puissent bénéficier du très haut débit.

Par ailleurs, il semblerait que FREE soit intéressé pour participer au déploiement mais ce point reste à confirmer par l'opérateur.

Le prochain journal Rencontre qui sera distribué en juin comportera un sujet sur les « Estivales », les jeudis de l'été et détaillera les animations prévues du 21 juillet au 21 septembre.

Frédéric PÉRIDON

Éric ALAMAMY

**Le Maire-adjoint
chargé de l'animation des Conseils de Quartier,**

Le co-vice-président,